

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle du Club de ski de fond Les Éclairs, tenue au chalet du Club, le 10 novembre 2022, à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS : Jean-François DROLET, vice-président
Samuel GAUDREAU, secrétaire
Monique JEANNOTTE
Sophie MORIN, gérante
Julia POULIN, administratrice
Denis ROY, secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 novembre 2021 ; suites
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers de la période 2021-2022
6. Tarification et budget 2022-2023
7. Ratification des actes des administrateurs
8. Élections du conseil d'administration
9. Préoccupations et suggestions des membres
10. Divers

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

Jean-François Drolet, vice-président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à la membre présente, la remercie de sa présence et déclare l'assemblée générale annuelle 2021-2022 du Club de ski de fond Les Éclairs de Gaspé ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monique Jeannotte, appuyée par Jean-François Drolet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 novembre 2021 ; suites

Jean-François DROLET fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 23 novembre 2021.

4. Rapport du président

Denis Roy fait le rapport sur le président à la place de Charles Noël qui a démissionné de ses fonctions.

En résumé :

- embauche de Sophie Morin à titre de gérante ;
- départ de Charles Noël pour des raisons personnelles ;
- année record de fréquentation et de revenus pour la saison ;
- le CA a décidé de relever les tarifs du Club qui sont gelés depuis plusieurs années ;
- aménagement du terrain et bâtiment : nettoyage du terrain et modification de la remise pour pouvoir entreposer la motoneige et le VTT pour toute l'année ;
- débroussaillage des sentiers effectué pour préparer la nouvelle saison. Le travail a été fait par des bénévoles et Gestion Bourgade ;
- acquisition et entretien de la machinerie : achat d'un rouleau à neige et d'une tra- ceuse ; entretien mécanique complet de la dameuse et de la motoneige ;
- équipement de ski : équipement manquant et désuet, le Club a fait une acquisition importante d'équipement pour 6000 \$ avec une subvention de l'URLS de 3000 \$. Achat de 2 traîneaux *baby glider*. Location au coût de 5\$ pour la demi-journée ;
- Pas de patin : tout s'est bien passé lors de la saison. Cela sera donc maintenu.

Question de Monique : question sur le mauvais traçage de l'année dernière. Jean-François Drolet l'informe que cela était dû au manque d'expérience de Garry. Denis Roy prend la balle au bond et informe Monique que le Club est à la recherche d'un formateur pour peaufiner la formation de Garry. La pression à l'arrière de la dameuse était également inadéquate l'année dernière pour le pas de patin, ce qui explique en partie la qualité du traçage

5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers de la période 2021-2022

Denis Roy, trésorier, présente le rapport financier de la période 2021-2022. Il explique que le surplus d'opération est relativement faible en raison des frais d'exploitation (salaires) et la perte de revenu due à la fermeture du chalet (météo).

Il est proposé par Monique, appuyée de Sophie, de solliciter la ville de Gaspé pour une hausse de 2000 \$ de sa contribution annuelle versée au Club. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Tarification et budget 2022-2023

Denis rappelle que les tarifs sont gelés depuis 3 ans. Pour faire face à l'augmentation des dépenses, les tarifs sont ajustés à la hausse (10 \$ pour le billet saisonnier adulte, 25 \$ pour le billet saisonnier famille, 5 \$ pour le billet saisonnier étudiant et 2 \$ pour le billet journalier adulte, 2 \$ pour la location enfant et adulte).

Étant donné le nombre de variables inconnue, Denis avoue qu'il n'a pas de budget prévisionnel pour la prochaine saison.

Aussitôt que la billetterie corrigée sera fonctionnelle, un courriel sera envoyé aux membres.

7. Ratification des actes des administrateurs

Sur proposition de Samuel Gaudreault, il est unanimement décidé de ratifier les actes des administrateurs.

8. Élections du conseil d'administration

Deux mandats d'administrateurs se terminant cette année, deux postes sont à combler au conseil d'administration du Club.

Monique Jeannotte et Denis Roy sont élus.

9. Préoccupations et suggestions des membres

Les membres présents ne formulent aucun commentaire, préoccupation ou suggestion.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Monique Jeannotte, il est unanimement décidé de lever la réunion.

La réunion prend fin à 19 h 45.

Jean-François DROLET
Vice-président

Samuel GAUDREULT
Secrétaire